

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mercredi 4 février 2015 à 19h00 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire-suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, R. Denis Dubé et Thomas Howard.

Également présents : M. Benedikt Kuhn, directeur général par intérim et un contribuable.

Absences motivées : Dr. Jean Amyotte et Mme Inès Pontiroli, conseillers.

La séance débute à 19:15 heures.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

James Eggleton - Offre ses félicitations pour avoir affiché l'avis de réunion sur la page d'accueil de notre site

15-02-2273

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du formulaire des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
4. Période de question du public
5. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé
Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

Le directeur général par intérim dépose les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires de chaque conseiller et leur remet aussi un récépissé à cet effet.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

James Eggleton - Offre ses félicitations aux conseillers qui ont participé à la consultation du 3 février 2015 concernant les enfants de 0 à 5 ans

15-02-2274

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 19h25 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL par intérim

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».